

Les Nouvelles

DÉCEMBRE 2025

N° 12



Le Breuil

LE BREUIL



► Page 5 : La sécurité aux abords des écoles

Mairie - 1 Place du 19 mars 1962 - 71670 Le Breuil
03 85 55 28 78 - mairie@lebreuibourgogne.fr - www.lebreuibourgogne.fr



Le Breuil 71670

► EDITO



Madame, Monsieur,

Ce numéro marque non seulement la clôture de l'année 2025, mais également celle de la mandature en cours.

Comme à son habitude, ce magazine municipal revient sur les temps forts qui ont rythmé la vie de notre commune au cours des derniers mois.

Vous y trouverez notamment un focus sur les récents aménagements du Parc du Morambeau, qui poursuivent l'objectif d'améliorer le cadre de vie de la commune, ainsi qu'un article consacré à la nouvelle action « Zéro gâchis, trop bon pour être jeté », pour une gestion plus responsable des repas au sein du restaurant scolaire.

L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une excellente lecture et vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour l'année 2026.

Chantal CORDELIER

Maire du Breuil

► RETOUR EN IMAGES

Permis piétons pour les élèves de CE2



Vacances d'été et mercredis au Centre de Loisirs du Breuil



Nettoyons la Nature



«Chante Apéro» de l'OMC



Highway

L'Arc en Vadrouille au Breuil



Les Brogéliens ont du talent



La Brogélienne - Octobre rose



Le Chalet du Breuil - Boutique éphémère



Le Breuil en Fête édition 2025



VIE MUNICIPALE

BUDGET PARTICIPATIF : DES PROJETS POUR ET PAR LES BROGÉLIENS

Lancé en 2022, le **Budget Participatif** permet aux habitants de s'impliquer directement dans la vie de la commune en proposant et en choisissant des projets d'intérêt général destinés à améliorer leur cadre de vie.

Doté d'une enveloppe annuelle de 18 000 euros, ce dispositif rencontre un bel engouement : depuis sa création, **42 projets ont été déposés par les habitants**.

Résultats de l'édition 2025 :

Pour cette nouvelle édition, organisée du 14 avril au 31 mai 2025, les habitants ont une fois encore répondu présents avec 12 projets déposés. Après étude par les services municipaux, 4 projets ont été jugés conformes au règlement et soumis au vote des Brogéliens du 1er juillet au 1er septembre 2025.

Le projet arrivé en tête des votes concerne **l'installation de dispositifs de lutte contre les frelons asiatiques**, une action adaptée pour la protection de la biodiversité.

Les services communaux travaillent d'ores et déjà sur les aspects techniques et logistique pour la mise en place du projet en 2026.



ELECTIONS MUNICIPALES 2026 : INFORMATIONS PRATIQUES



Les prochaines élections municipales se tiendront en **mars 2026**. Il s'agit d'un moment important de la vie démocratique de la commune, au cours duquel chaque citoyen peut s'exprimer en

élisant leurs futurs conseillers municipaux.

Les élections se dérouleront en deux tours :

- Premier tour : dimanche 15 mars 2026
- Second tour (si nécessaire) : dimanche 22 mars 2026

CONDITIONS POUR VOTER

- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du premier tour du scrutin
- Être de nationalité française ou citoyen d'un pays de l'Union Européenne résidant en France
- Être inscrit sur les listes électorales de la commune

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer au vote.

Si vous n'êtes pas encore inscrit ou si vous avez changé d'adresse, vous pouvez effectuer la démarche en ligne via le site «service-public.fr» ou directement en mairie en présentant une pièce d'identité valide et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

La date limite d'inscription est fixée au 4 février 2026 pour les inscriptions en ligne et au vendredi 6 février 2026 en Mairie .

LE VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote, vous pouvez voter par procuration. Cela signifie que vous autorisez une autre personne (le mandataire) à voter à votre place.

Le mandataire doit être inscrit sur une liste électorale en France, mais pas nécessairement dans la même commune que vous. Il devra toutefois se présenter dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour déposer le bulletin.

La procuration peut être établie :

- En ligne, via le site «maprocuration.gouv.fr»
- Dans un commissariat de police, une gendarmerie ou au tribunal judiciaire

LE JOUR DU SCRUTIN

- Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.
- Les électeurs doivent se présenter avec une pièce d'identité et si possible, leur carte électorale.

POURQUOI VOTER ?

Les élections municipales permettent d'élire les représentants qui prendront des décisions touchant directement à la vie quotidienne : cadre de vie, écoles, culture, environnement, sécurité, sports, solidarité, etc...

Voter, c'est participer à la construction de l'avenir de votre commune.

NOUVEAUX ARRIVANTS : BIENVENUE AU BREUIL !

Afin de mieux vous connaître et vous accompagner dans vos démarches, nous vous invitons à vous présenter à l'accueil de la Mairie dès votre installation sur la commune. Cette démarche simple permet d'obtenir des informations utiles sur la vie locale (écoles, services périscolaires, associations, services publics, etc.), de recevoir une invitation à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants et de remplir le formulaire d'inscription sur les listes électorales.

Nous vous accueillons en Mairie, 1 place du 19 mars 1962 - 71670 Le Breuil, du lundi au vendredi de 08h15 à 12h et de 14h à 17h30.

Nous serons ravis de faire votre connaissance et de vous aider à vous installer au Breuil !

LA COMMUNE OBTIENT SA DEUXIÈME FLEUR

Après avoir obtenu une première fleur en 2015, la Ville du Breuil s'est vu attribuer en 2025, une **deuxième fleur dans le cadre du label national Villes et Villages Fleuris**.

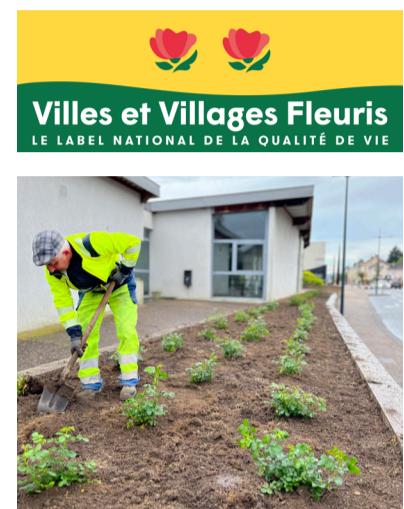
Cette distinction récompense les efforts menés pour **améliorer la qualité de vie** des habitants à travers des actions d'**embellissement, de gestion durable des espaces verts et de valorisation du patrimoine végétal**.

Cette reconnaissance est le résultat de **dix années de travail porté par les élus et les services municipaux**, en collaboration avec les acteurs locaux.

Elle illustre notre engagement en faveur :

- d'une gestion durable des espaces verts,
- de la création d'espaces accessibles à tous,
- de la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

L'obtention de cette deuxième fleur marque une nouvelle avancée dans la démarche d'amélioration continue du cadre de vie du Breuil. Elle encourage la commune à poursuivre ses initiatives pour un environnement toujours plus harmonieux et respectueux de la nature.



INFORMATIONS SECRÉTARIAT DU CCAS

Le **secrétariat du CCAS se situe au Centre François Mitterrand**, à droite dans le hall. Pour rappel, les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- **Du lundi au vendredi, de 14h à 17h30** (Fermé les vendredis des semaines impaires).

Le secrétariat vous accueille pour vos demandes d'**aides sociales**, l'accompagnement et les demandes de **logements**, les inscriptions au **Paquebot**, ainsi que les **inscriptions aux activités du CCAS** : sorties, ateliers, marches, après-midis dansants...

Secrétariat du CCAS : 03 85 73 90 54

DES AIDES POUR TOUS !

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Breuil propose **différentes aides pour soutenir les habitants dans leurs projets personnels, éducatifs ou culturels**. Trois dispositifs existent :

AIDE BAFA & BAFD

Le CCAS alloue une aide financière pour le **BAFA** et le **Bafd**, destinée aux jeunes Brogéliens âgés de **16 à 25 ans** et dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 25 000 €.

En contrepartie, les bénéficiaires devront réaliser leur **stage pratique au sein du Service Enfance-Jeunesse** et accomplir une action citoyenne de 10 heures pour la commune.

AIDE PERMIS DE CONDUIRE

Pour aider les Brogéliens **de plus de 15 ans** à obtenir leur permis, le CCAS propose une **participation financière, directement versée à l'auto-école partenaire**, sous conditions de ressources.

En retour, les bénéficiaires s'engagent à effectuer **15 heures de bénévolat pour la commune** dans l'année suivant leur formation.

AIDE À L'ADHÉSION AUX ASSOCIATIONS

Le CCAS souhaite encourager la **pratique d'activités sportives et culturelles**. Une **aide financière** peut être accordée à **tous les Brogéliens pour l'adhésion à une association** sportive ou socio-culturelle.

Cette aide couvre 20 % du montant de l'adhésion, dans la limite de 50 € et sous conditions de ressources.

Pour plus d'informations ou pour faire une demande, contactez le CCAS : 03 85 73 90 54



CULTURE

DES LIVRES DIRECTEMENT CHEZ VOUS !

VOUS HABITEZ LE BREUIL ET AIMEZ LIRE, MAIS VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ?

La Bibliothèque Municipale du Breuil, en partenariat avec le CCAS, vous propose un **service gratuit de portage à domicile** : vos livres et magazines préférés viennent directement chez vous !

À QUI S'ADRESSE CE SERVICE ?

Ce service est destiné aux **personnes abonnées** à la Bibliothèque Municipale et se trouvant dans l'**incapacité, même temporaire, de se déplacer**.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Pour demander une **sélection de livres et magazines** adaptés à vos goûts, vous pouvez soit les sélectionner **directement sur le portail de la Bibliothèque**, soit **contacter les bibliothécaires par téléphone** pour échanger sur vos préférences de lecture.

Les bibliothécaires se rendent à votre domicile sur rendez-vous, le 1er jeudi de chaque mois, entre 15h30 et 16h30.

SERVICE DE PORTAGE DE LIVRE À DOMICILE

03 85 73 90 51 - bm@lebreuilbourgogne.fr

Portail : mediatheque-lebreuil.c3rb.org

► ENFANCE / JEUNESSE

CONCOURS SÉCURITÉ ET CIVISME - LES PANNEAUX DES ÉLÈVES !

Un **concours** a été organisé au cours de l'année scolaire 2024-2025 à destination des élèves de CM1 et CM2.

Le but était de **sensibiliser les automobilistes aux règles de sécurité routière autour des écoles et promouvoir le civisme à travers des slogans percutants**. En parallèle, les élèves ont été invités à dessiner **une mascotte** pour incarner ces messages.

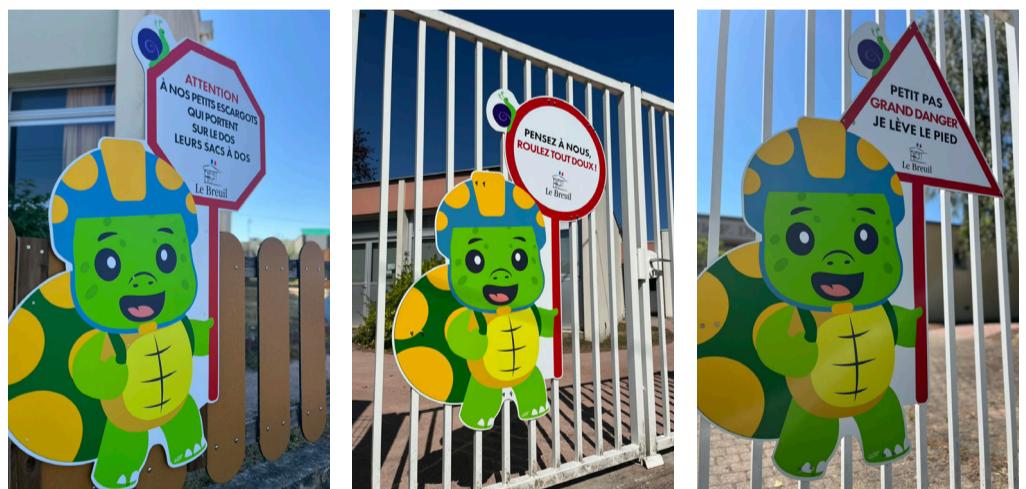
Les élèves ont fait preuve d'une grande créativité, proposant **29 slogans et 2 mascottes**. Pour évaluer ces messages, un **jury a été constitué**, composé de :

- Madame le Maire,
- Madame Moreau, première adjointe en charge de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse,
- Madame Pulgar, représentante de l'Association des Parents d'Elèves du Breuil,
- Madame Bouchard et Monsieur Dubouis, enseignants à l'école des Prés Calards.

Chaque membre du jury a noté les dessins et les slogans sur 5.

Après calcul des notes, trois slogans et une mascotte ont été retenus, ceux de Jade Clemençon, Elif Shana Badoglu et Ayden Cafagna.

Les services municipaux ont travaillé à partir du dessin proposé par Ayden pour créer une mascotte officielle. **Celle-ci, accompagnée des slogans gagnants, a été installée sur des panneaux placés stratégiquement aux abords des écoles**. D'autres emplacements pourraient également être équipés avec les autres propositions de phrases.



ACTION ZÉRO-GÂCHIS : TROP BON POUR ÊTRE JETÉ !

Depuis le 15 septembre 2025, la Ville du Breuil a lancé l'action « **Zéro Gâchis – Trop bon pour être jeté** » au **Restaurant Scolaire Olympe de Gouges**.

L'OBJECTIF ? Réduire le gaspillage alimentaire en proposant aux familles les portions restant du plat principal, au tarif de 1 € la portion.

Adoptée en Conseil Municipal et soutenue par l'Association des Parents d'Elèves, cette initiative s'inscrit dans la Loi Egalim contre le gaspillage alimentaire et renforce l'engagement de la commune dans sa démarche de Développement Durable.

COMMENT ÇA MARCHE ? Les familles, dont les enfants sont inscrits aux accueils périscolaires ou accueils de loisirs réservent les portions disponibles chaque jour dès 16h30 sur le Portail Famille, puis les retirent le lendemain entre 13h30 et 15h00 au restaurant scolaire, dans des contenants éco-responsables. La limite est fixée à 2 portions par famille.

**ACTION
ZÉRO GÂCHIS**
Trop bon pour être jeté !

Un nouveau service «anti-gaspillage» au Restaurant Scolaire du Breuil



CADRE DE VIE

DES AMÉNAGEMENTS À VENIR POUR LE PARC DU MORAMBEAU

Le parc du Morambeau fait l'objet de nouveaux aménagements destinés à renforcer le confort et l'accessibilité de tous ses usagers.

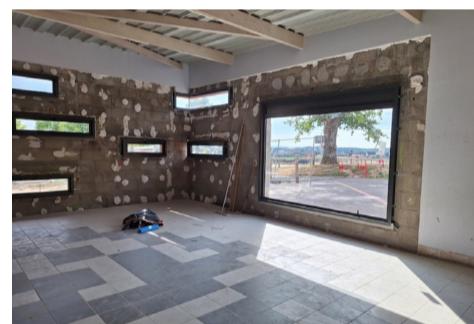
- **Extension de la toile d'ombrage :** Installé dans le cadre du budget participatif, le voile d'ombrage va être agrandi afin d'offrir davantage d'espaces protégés du soleil.
- **Aménagement des places de stationnement :** Les zones de stationnement situées à l'entrée du parc vont être réaménagées en places de parking engazonnées.
- **Installation de toilettes publiques auto-nettoyantes :** Ce projet avait été proposé dans le cadre du budget participatif. Il n'avait pu être retenu à l'époque en raison du dépassement de l'enveloppe allouée. Sensible à cette proposition, la Ville a décidé de l'intégrer à son budget 2025 afin de réaliser ce projet dans la première partie du parc.



Le parc du Morambeau continuera ainsi d'évoluer pour rester un lieu de vie agréable, convivial et accessible à tous.

LA FIN DES TRAVAUX POUR LA SALLE DE MONTVALTIN

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de la salle de Montvaltin, engagés en janvier 2025, touchent désormais à leur fin. Ce chantier d'envergure aura permis l'installation d'une cuisine équipée, la modernisation des espaces et l'amélioration du confort d'accueil pour les associations et les particuliers.



les locations seront à nouveau possibles à partir du 15 janvier 2026. Les utilisateurs pourront ainsi profiter d'un cadre rénové et fonctionnel, incluant la cuisine équipée.

L'installation de cette cuisine implique la mise en place d'un nouveau tarif de location, soumis au Conseil Municipal du 24 novembre 2025.

Toutes les informations pratiques concernant les réservations, les tarifs et les modalités d'utilisation sont disponibles sur le site internet de la commune : www.lebreuilbourgogne.fr

AGENDA

Vendredi 13 février 2026

Théâtre «Fragile» Isabelle LOISY - OMC
Salle du Morambeau

Samedi 28 mars 2026

40e Foulée Brocélienne - OMS
Salle et Parc du Morambeau
Réservée aux élèves des écoles du canton.
Inscriptions gérées par les écoles.

Vendredi 03 avril 2026 -18H30

Chante Apéro : Laura et Pascal Fusil - OMC
Salle du Morambeau

Vendredi 17 Juillet 2026

Le Breuil en Fête
Parc du Morambeau

Vendredi 05 juin 2026 -18H30

Chante Apéro : Baby Nougaro - OMC
Salle du Morambeau

Retrouvez l'ensemble des événements prévus au Breuil sur notre site internet :
www.lebreuilbourgogne.fr et sur notre page Facebook : Le Breuil 71670

CIVISME

POUR UNE VILLE AGRÉABLE, RESPECTONS ENSEMBLE LES RÈGLES DE CIVISME.

Nuisances sonores :

Selon l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2001, les propriétaires ou gardiens d'animaux doivent veiller à la tranquillité de leur voisinage. Il est interdit de laisser aboyer, crier ou gémir des animaux de façon répétée, de jour comme de nuit, dans les habitations, balcons, cours ou jardins (article 9).

Les chantiers bruyants sont interdits de 20h à 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés (article 7). Les travaux de bricolage et jardinage bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

En semaine, de 8h à 12h et de 14h à 19h - Le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h - Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Dépôts sauvages :

Les dépôts sauvages dégradent notre cadre de vie, nuisent à l'environnement et sont interdits par la loi : abandonner ses déchets dans la nature ou sur la voie publique peut entraîner jusqu'à 1 500 € d'amende pour un particulier et 75 000 € pour une entreprise, avec obligation de nettoyer le site, selon le Code de l'environnement (art. L541-3 et L541-46). Pour rappel, vous pouvez déposer vos déchets en déchèterie (Torcy) ou bénéficier de la collecte des encombrants, plus d'informations auprès de la CUCM - 03 85 77 51 50.

► ÉTAT-CIVIL

Informations et actes transmis du 15 mai 2025 au 17 novembre 2025

● MARIAGES / PACS

21 JUIN 2025

Loïc LAPRAY et Delphine BOUILLER (mariage)

12 JUILLET 2025

Jessy FERNANDES et Amélie GREUET (mariage)

19 JUILLET 2025

Lucas NECTOUX et Margaux GARRIDO (mariage)

29 AOÛT 2025

Jean-Baptiste PAUCHARD et Cynthia BEURGAUD (PACS)

06 SEPTEMBRE 2025

Olivier COCHELIN et Florence BRIEL (mariage)

20 SEPTEMBRE 2025

Simon BONNIAU et Elodie NEY (mariage)

23 SEPTEMBRE 2025

Anthelme MOINE et Margaux BALLOCCO (PACS)

07 OCTOBRE 2025

Jonathan ARNOULT et Mélanie DUCHAMP (PACS)

● DÉCÈS

21 MAI 2025

Pierre REVIRON (88 ans)

26 MAI 2025

Silvana QUILES (68 ans)

03 JUIN 2025

Bruno MANIAS (79 ans)

10 JUIN 2025

Pierre BUSIEL (73 ans)

13 JUIN 2025

Michel GUILLEMIN (89 ans)

19 JUIN 2025

Simone BRAZEY (91 ans)

09 JUILLET 2025

Pierre ACKERMANN (59 ans)

15 JUILLET 2025

Jean-Michel CROISILLE (69 ans)

26 JUILLET 2025

Martine GUINOT (76 ans)

05 AOÛT 2025

Janine TERVILLE (89 ans)

13 AOÛT 2025

Joséphina MICHEL (60 ans)

17 AOÛT 2025

Dominique REIFFERS (79 ans)

17 AOÛT 2025

Andrée GAUFFRE (87 ans)

29 AOÛT 2025

Bernadette MARIN (75 ans)

15 OCTOBRE 2025

Adrienne MONNERET (96 ans)

17 OCTOBRE 2025

Berthe LAMOTTE (98 ans)

02 NOVEMBRE 2025

Jean-Claude TOINET (81 ans)

► TRIBUNES

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Le Breuil avec et pour vous !

LES ÉLUS DE LA MINORITÉ

Un nouvel élan pour Le Breuil

«En raison de l'entrée en vigueur des dispositions du code électoral dans la période précédant le scrutin municipal, la parution des tribunes est provisoirement suspendue.»



Mairie - 1 Place du 19 mars 1962 - 71670 Le Breuil
03 85 55 28 78 - mairie@lebreuilbourgogne.fr - www.lebreuilbourgogne.fr



Le Breuil 71670